

# Accusé d'enregistrement - Bilans GES

Le 20/06/2024

Bonjour,

Cet accusé d'enregistrement (que nous vous invitons à conserver) atteste de la bonne prise en charge du bilan des émissions de gaz à effet de serre de "LINDE FRANCE" (SIREN 392631248) pour l'année de reporting 2022, déclaré sur le site de [www.bilans-ges.ademe.fr](http://www.bilans-ges.ademe.fr) conformément au II de l'article L. 229-25 du Code de l'Environnement.

Cet accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la conformité du bilan des émissions de gaz à effet de serre au regard des exigences mentionnées à l'article L. 229-25 du Code de l'Environnement et aux textes pris pour son application. Le suivi de votre publication sera réalisé par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Bien cordialement,

